

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

investissements

Question au Gouvernement n° 625

Texte de la question

SIXIÈME CONFÉRENCE SUR L'INVESTISSEMENT

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Binetruy, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Marie Binetruy. Monsieur le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, moderniser notre économie, c'est en quelque sorte partir à la reconquête du monde. Vous l'avez bien compris puisque, pour la première fois, vous avez souhaité, avec Mme Lagarde et M. Chatel, intégrer la préoccupation de l'attractivité de notre pays dans le projet de loi qui est actuellement en débat dans notre assemblée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

Pour stimuler les implantations d'entreprises et les investissements chez nous plutôt que chez nos voisins, pour répondre aux attentes des entrepreneurs et de nos concitoyens, la France doit encore faire des efforts. Et le texte que nous examinons en ce moment constitue une nouvelle étape, indispensable, de cette reconquête. En effet, lors de la sixième conférence internationale sur l'investissement, qui s'est tenue à La Baule le 6 juin dernier, une étude du cabinet Ernst and Young a montré qu'en 2007, les investissements étrangers en France avaient reculé de 4 % alors que, dans le même temps, ils progressaient de 5 % en Europe.

J'ai noté par ailleurs qu'Alstom, leader mondial de la fabrication de centrales électriques que Nicolas Sarkozy a sauvé alors qu'il était ministre des finances (" Ah! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche), envisageait de créer 600 emplois supplémentaires en Suisse en 2008 - autant qu'en 2007 -, ce qui porterait ses effectifs dans ce pays à plus de 5 000.

Dans le même esprit, les chefs d'entreprise que M. Hubert Falco, secrétaire d'État à l'aménagement du territoire, a rencontrés lors de sa visite dans ma circonscription jeudi dernier (" Ah! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche), s'inquiètent de la multiplication des délocalisations vers la Suisse. Celles-ci sont en effet encouragées par des incitations fiscales, des salaires plus attractifs et des démarches administratives plus simples.

Monsieur le secrétaire d'État, tous les chefs d'entreprise saluent les dispositions relatives aux heures supplémentaires que le Gouvernement a fait voter dans la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat et qui permettent d'augmenter sensiblement les salaires en France. Mais ces mesures sont insuffisantes pour redonner à notre pays l'attractivité qu'il a perdue. Quelles autres mesures envisagez-vous de prendre pour faire que la France redevienne une terre d'implantation pour les entreprises, après le ravage des trente-cinq heures ? (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.) À cet égard, le discours de M. Sirugue ne me semble pas aller dans le bon sens. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services.

M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. Monsieur le député, vous avez cité des chiffres qui ont été fournis lors du sixième forum de l'investissement qui s'est tenu à La Baule et qui était consacré à l'attractivité de notre pays.

M. François Hollande. À l'attractivité de La Baule plutôt!

M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. Comme vous l'avez relevé, si certains chiffres étaient satisfaisants, d'autres l'étaient moins. La bonne nouvelle, c'est que la France continue d'occuper la deuxième place en termes d'implantations internationales et qu'elle est dorénavant à la troisième place, globalement, en termes d'investissements directs étrangers. Le signe inquiétant, vous l'avez souligné, c'est que nous sommes en 2007 en recul par rapport à 2006.

C'est toute la raison d'être de l'action du Gouvernement, qui entend jouer sur tous les leviers de l'attractivité. Vous en avez cité quelques-uns. Je voudrais rapidement les résumer.

D'abord, nous voulons libérer le travail.

M. François Hollande. Et le montant du déficit extérieur!

M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. Vous avez fait allusion à la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, qui exonère de charges sociales et fiscales les heures supplémentaires. Mais d'autres mesures sont prises pour favoriser le travail, notamment à travers l'assouplissement du marché du travail ou la fusion de l'ANPE et des Assedic. Ensuite, nous avons engagé un incontestable mouvement de décrue de la fiscalité dans ce pays.

M. François Hollande. Pour quel bénéfice?

M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. Les dispositions permettant de financer les PME par le biais de l'ISF, par exemple, rencontre un grand succès. Plus de 600 millions d'euros seront ainsi consacrés au développement des PME.

M. François Hollande. C'est autant de moins dans les caisses de l'État!

M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. Nous allons encore favoriser l'attractivité avec le statut que nous avons souhaité donner à l'innovation, avec le triplement du crédit impôt recherche ou la loi sur l'autonomie des universités.

Mesdames et messieurs les députés, le Gouvernement et sa majorité entendent faire de la France une nouvelle terre d'attractivité, un lieu de création de richesses et d'emplois. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur: M. Jean-Marie Binetruy

Circonscription: Doubs (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 625

Rubrique: Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services Ministère attributaire : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 juin 2008